



RAPPORT D'ACTIVITE

2020

**LA CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE 2021 EST ANNEXEE
PAR COURRIER SEPRE AVEC BULLETIN DE VOTE PAR
CORRESPONDANCE**

TABLE DES MATIÈRES

Table des matières.....	3
Procès-verbal AG 2020	4
Mot du président	15
Rapport JT.....	17
Rapport pistolet.....	20
Carabine petit calibre 50m	24
Carabine air comprimé 10m	25
Championnat suisse de section	30
Championnat suisse de groupes	31
Tir fédéral en campagne.....	33
Rapport de la trésorerie	37
Rapport amicale des vétérans	40
Distinctions et récompenses	41
Fédération de Tir de la Broye	42
Agenda 2021	45

PROCÈS-VERBAL AG 2020

Salle polyvalente, Cugy, vendredi 6 mars 2020

Il est 20.05 h. lorsque Monsieur le Président Jean-Marc Berger ouvre cette assemblée annuelle.

Il se plaît à relever la présence de

- M. le Préfet du district de la Broye, Nicolas Kilchoer
- M. le Syndic de la Commune de Cugy, Alexandre Vonlanthen
- M. le président et les membres d'honneur de la FTB
- Madame et Monsieur la Marraine et Parrain du drapeau
- Les représentants de la presse
- Le représentant de la Société cantonale des tireurs fribourgeois
- Les Présidents et représentants des sociétés de tir
- Les membres de la commission de tir
- Les membres du GTP
- Les membres du CO du tir en campagne 2020
- Les Lauréats présents ce soir

Plusieurs personnes se sont excusées :

- M. Antoine Progin, officier fédéral de tir
- Les MH : MM. Claude Pauchard, Francis Schneeberger, Daniel Grandjean et Mme Thérèse Meyer
- MM. Eric Lambert, Louis Grandgirard, Loïc Burgy, Loïc Hoffmann, Loïc Roth, Romain Collaud, Bertrand Limat, Cyril Pittet, Mmes Aurore Delessert, Shannon Husson, Vully-Broye, lauréats

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Avant de poursuivre, en mémoire des membres, des amis et proches de la FTB décédés durant cette année, avec une pensée particulière pour son ami et président Alexis, il demande à l'assemblée de se lever pour respecter un moment de recueillement.

Cette assemblée a été convoquée conformément à nos statuts, articles 10 et suivant. Le Président demande s'il y a des remarques ou propositions sur le mode de convocation et l'ordre du jour ? Il nous informe encore qu'aucune proposition de membre ou société ne nous est parvenue, que ce soit dans les délais ou hors délai. En conséquence, l'assemblée ne pourra se prononcer que sur les objets à l'ordre du jour, comme le stipule l'article 13 de nos statuts. L'assemblée n'ayant pas de remarque, elle peut délibérer valablement. Afin de faciliter la rédaction du PV, il nous annonce que cette assemblée et les délibérations sont enregistrées. Dans le cas où une personne ne souhaite pas être enregistrée, elle a deux solutions : soit sortir ou demander que le micro soit coupé durant son intervention.

PRÉSENCE

24 sociétés présentes. Société absente Estavayer-le-Lac

Membres sociétés	57	
Membres d'honneur	08	majorité 33
Invités	12	
Comité	<u>10</u>	
Participants	<u>87</u>	

Le président souhaite saluer un nouveau président qui nous a rejoint, M. Jean-Claude Haldimann qui a repris les rennes de la société 300 m de Léchelles.

NOMINATION DES SCRUTATEURS

MM. Vincent Pillonel et Fabrice Monney

PROCÈS VERBAL 2019

Le procès-verbal a été envoyé avec la convocation. Le Président demande s'il y a des questions ou remarques sur ce procès-verbal. Ceci n'étant pas le cas, il est soumis au vote et accepté avec une abstention. Le président remercie son auteur, Mme Bersier.

RAPPORT DU PRÉSIDENT

Le président nous informe que son rapport officiel se trouve dans le rapport annuel aux pages 20 et suivantes.

Toutefois il se permet de relever certaines réflexions personnelles tout en restant dans les thèmes évoqués dans son rapport annuel, articulés autour du mot-clé choisi pour cette année RENAISSANCE.

Il estime en effet que notre Fédération et notre sport se trouvent à un tournant très important pour sa survie et son avenir. La décision difficile prise l'an passé, à savoir un investissement important pour chacun, va permettre une seconde naissance en poursuivant la voie que les tireurs broyards persistent à suivre, celle d'un tir en campagne traditionnel, sous cantine et autour d'une belle place de fête de copeaux, en tirant dans une installation provisoire.

Car nous sommes malheureusement minoritaires, avec nos collègues singinois et lacois et quelques rares régions de suisse centrale. Toute la Suisse est envahie par la facilité. Toute, non, car la Broye résiste encore et toujours à l'envahisseur. Et cette année les joutes sont organisées dans le camp retranché de Cugy, où il est persuadé que la cervoise va couler à flot et que les sangliers seront parfaitement rôtis.

Qui dit naissance dit enfance, puis adolescence, avant d'atteindre la maturité. Le comité FTB fait tout ce qui est en son pouvoir pour inculquer les valeurs de partage de notre sport à nos jeunes. Nos efforts sont facilités par l'énorme travail effectué au quotidien dans les sociétés, grâce à des moniteurs et dirigeants passionnés qui s'engagent sans compter. Il tient à les remercier toutes et tous par un tonnerre d'applaudissements.

L'énergie dépensée en vaut la peine pour notre jeunesse et le travail payé. Lors du dernier TFC ils ont été 150 jeunes à se mesurer, toutes catégories confondues, soit 25% de plus que l'année précédente.

De son côté, la Fédération s'engage aussi pour la promotion du tir, parfois malheureusement trop loin des stands, comme dans des séances cantonales où il arrive même qu'on se prenne la tête. Lors de l'assemblée des délégués, samedi prochain, vous pourrez constater que notre persévérance n'a pas été vaine, en effet la SCTF, qui s'engage déjà énormément pour nos jeunes talents et les soutient financièrement, a accepté une proposition de notre Fédération et mettra sur pied en 2020 une commission cantonale de marketing, dont il fera partie.

Pour terminer il souhaite à toutes et tous plein de succès dans leur compétition, mais surtout de continuer ainsi la pratique de notre sport préféré, soit dans le fair-play et l'amitié. Merci de vos efforts et de votre soutien au comité FTB.

COMPTES 2019 – RAPPORT – APPROBATION

Le Président donne la parole à notre caissier, M. Martial Berset.

Ce dernier informe l'assemblée que les comptes se trouvent en pages 55 et 56 du rapport d'activité. L'exercice 2019 dégage un léger bénéfice de Fr. 1'857.-. Le capital total au 31.12.2019 s'élève à Fr. 19'610.30.

Il nous présente en détail quelques chapitres des comptes.

La parole est donnée aux vérificateurs des comptes :

Mme Barbara Pochon nous informe que les comptes 2019 ont été vérifiés par Mme Bernadette Joye et elle-même, en date du 15 février 2020. Les comptes sont tenus avec exactitude et elle remercie le caissier pour son travail. Au nom des vérificateurs, elle invite l'assemblée à approuver les comptes tels que présentés et d'en donner décharge au caissier, M. Martial Berset, au comité et aux vérificateurs.

Le président remercie les vérificateurs et demande à l'assemblée s'il y a des questions ou remarques au sujet des comptes 2019.

L'assemblée n'ayant pas de questions les comptes 2019 sont soumis au vote et acceptés à l'unanimité.

Comme de coutume les comptes sont vérifiés par les caissiers du tir en campagne ; par conséquent les comptes 2020 seront vérifiés par Cugy et le ou la caissier/ère du CO du tir en campagne de Villeneuve.

BUDGET 2020 – APPROBATION

Le budget 2020 figure à la page 56 du rapport d'activité. Il boucle avec un léger déficit de Fr. 260.-. Le caissier nous donne le détail des postes du budget.

Le président demande s'il y a des questions au sujet de ce budget. Ceci n'étant pas le cas, il est soumis au vote et accepté à l'unanimité avec remerciements au caissier Martial.

Avant de passer au point suivant, il donne la parole à M. Alexandre Vonlanthen, syndic de la commune de Cugy.

Ce dernier nous souhaite, au nom du conseil communal, la bienvenue à Cugy dans une salle entièrement rénovée et nous remercie de l'avoir invité à nos assises. La commune de Cugy comprend deux villages depuis 2005 Cugy et Vesin et compte un petit peu moins de 1'800 habitants. Il relève que la commune est en plein essor et continue à se développer ce qui est très réjouissant. Il se fait un plaisir de nous présenter en détail sa commune. Il se plaît également à relever que nous aurons le plaisir d'organiser le tir en campagne en 2020, ce qui fait le 3^{ème} en 16 ans. Il félicite notre fédération pour l'achat des cibles polytroniques.

Pour terminer, il nous informe que c'est avec plaisir que la commune de Cugy participe au verre de l'amitié à l'issue de cette assemblée.

Le Président remercie M. Vonlanthen, pour son allocution et surtout pour l'accueil qui va nous être réservé ce 1^{er} week-end de juin par la population. Il remercie également la commune de Cugy pour le verre de l'amitié.

MODIFICATION DE L'ART. 5.3.4. DU RÈGLEMENT DE LA COUPE DE LA BROYE

Le président donne la parole à Christian Ballaman pour quelques informations sur ce règlement.

Ce dernier nous informe que la proposition se trouve en page 22 du rapport mais que le seul changement consiste à ce que les repêchés se fassent par tirage au sort parmi les perdants au 1^{er} tour, ce qui permettrait à certaines sociétés d'aller au second tour.

La parole est donnée à l'assemblée :

M. Jean-Marc Berchier relève qu'il y a bientôt 30 ans que ce tir existe sans changer le règlement et il pense qu'on va changer quelque chose qui ne va rien apporter. On ne va pas avoir de groupe supplémentaire. D'autre part, bien que ce soit un tir convivial cela reste un tir compétitif. Il propose donc de ne pas changer le système actuel.

M. Pierre-André Liniger pense à une autre solution, celle de prendre les suivants qui ont le plus de points.

Le président répond que c'est ce qu'on fait maintenant.

M. Marcel Robert pense que si une équipe gagne, elle doit continuer à gagner. A son avis il ne faut rien changer.

Décision : l'assemblée décide de ne pas changer le règlement.

INFORMATION SUR LA MODIFICATION DE LA LOI SUR LES ARMES

Vous vous en souvenez très certainement, c'était pile il y a un an : pression européenne, corporation des tireurs et chasseurs mobilisés, frilosités de nos politiciens, bref, on avait perdu !!! un an plus tard, beaucoup peinent à réaliser ce qui a concrètement changé, on entend tout et son contraire.

Très bel exemple avec la munition qui doit être transportée séparément de l'arme : certains affirment que si les 2 sont dans le même sac mais pas la même poche c'est ok, d'autres ont peur qu'il faille 2 véhicules différents.

Le comité s'est décidé à agender un point d'information à son assemblée mais ce n'est qu'en prenant contact avec le bureau des armes qu'on a appris que la SCTF avait fait la même réflexion et que le commandant de la police cantonale s'apprêtait à donner les informations nécessaires.

Afin d'éviter que tout un district soit parfaitement informé avant les autres, et profite de l'intervention du gendarme en chef pour aller prendre un verre où satisfaire un besoin naturel, ce qui ferait tache à l'assemblée cantonale, il nous propose de sauter à pieds joints ce point du tractanda, non sans encourager tout le monde à enregistrer les armes auprès de la police, car eux assurent que l'ancien régime prévaut pour toute arme achetée avant août 2019

DÉMISSIONS – NOMINATIONS AU COMITÉ

Le président nous informe de 3 démissions qui lui sont parvenues ces dernières semaines. Il renonce aux lectures de leurs courriers respectifs et ne va pas faire maintenant l'apologie des membres du comité qui ont décidé de remettre leur tablier, il y a un point spécifique suivant du tractanda pour cela.

Nous regrettons bien sûr les décisions de Sylvia, Nicolas et Etienne. Nous perdons un grand savoir-faire, un dévouement infatigable et une attitude constructive de chacun d'entre eux. Mais sachez que ces 3 départs interviennent dans un très bon climat au sein du comité, sans aucune frustration, juste le besoin de tourner une page ou de mettre son énergie dans le travail, le loisir ou la santé.

Il propose de présenter les candidats trouvés par le comité dans un premier temps, s'il y a d'autres volontaires ils auront également l'occasion de se faire connaître et nous passerons ensuite aux élections si nécessaire.

En conservant le même ordre que pour les démissions le président nous informe que le comité a essuyé 5 ou 6 refus ces derniers mois, sans parvenir à dénicher la perle rare pour remplacer Sylvia, pour autant que cela soit possible !!! le poste est tellement spécifique que nous n'allons pas sonder la salle mais poursuivre nos recherches intensives ces prochaines semaines, nous avons encore quelques pistes en cours.

Au niveau JT : pour suivre et prolonger les traces du plus jeune membre de notre comité, un autre jeune va être présenté, et c'est très bien ainsi, car pour parler à des JT il ne faut surtout pas un vieux. Pour cela il donne la parole à M. Sylvain Panchaud pour nous présenter son candidat

M. Panchaud se fait un plaisir de nous présenter la candidature de Johann Monney, jeune passionné par le tir et qui transmet sa passion aux jeunes. Dévoué pour le tir, c'est la larme à l'œil, non par tristesse mais de joie, qu'il nous le présente et il sera l'élément indispensable sur lequel on peut compter dessus comme membre d'un comité. Il nous laisse le choix de l'élire ou non mais à savoir que ce serait une perte de ne pas le prendre.

Le Président le remercie ainsi que sa société pour la présentation de ce candidat.

3^{ème} poste à repourvoir, celui de pistoler. C'est vrai qu'il n'a fait que 4 ans au comité, donc nous avons hésité à le retenir !!! Mais il faut aussi dire que s'il ne les fait pas, Etienne aura 80 ans dans 4 mois, et comme il le dit lui-même avec beaucoup d'humour il n'est pas une solution d'avenir. Mais l'occasion s'est présentée de laisser sa place à un volontaire, qui va vous être présenté par M. Bertrand Bise, président de la société de Domdidier.

M. Bertand Bise nous informe que la société pistolet de Domdidier a le plaisir de présenter la candidature de Pierre-Alexandre Schwab pour le poste au comité de la FTB. Pierre-Alexandre est domicilié à Saint-Aubin et membre de la société depuis plusieurs années.

Le président demande s'il y a des volontaires dans la salle pour l'un ou l'autre poste, ou des présidents qui veulent présenter d'autres candidats. Ceci n'étant pas le cas il demande si quelqu'un veut que nous procédions à des élections séparées. Ceci n'étant pas le cas les nouveaux membres sont élus par acclamation.

Le président leur souhaite la bienvenue officiellement au comité de la FTB pour les 3 prochaines années.

HONORARIAT

Le président sent que le futur va être difficile. Pas pour Sylvia qui peut clairement partir avec le sentiment du devoir accompli, mais pour le reste du comité. Car si Sylvia gérait effectivement le secrétariat et le bureau lors du tir en campagne, elle accomplissait tellement d'autres tâches tout au long de l'année qu'il ne prend pas le risque de les lister ; 100% certain d'en oublier.

Toujours prête à aider, toujours motivée, jamais à court de ressources et possédant une connaissance de détails de toute l'administration du tir, Sylvia a été une collègue très appréciée de l'entier du comité, qui nous manquera énormément, il n'ose pas dire qu'elle est irremplaçable pour ne pas apeurer sa successeur qu'elle ne manquera pas de soutenir à coup sûr pour le bien de la fédération et du tir dans la broye.

Sylvia, après 20 ans on ne pouvait effectivement pas te retenir plus longtemps et l'occasion d'une assemblée générale dans ta commune était trop belle alors nous te souhaitons le meilleur et nous nous réjouissons en avance de partager avec toi l'apéro au bureau des calculs ces prochaines années.

Pour tout ce qu'elle a accompli pour le tir dans la Broye, le comité souhaite proposer à l'assemblée d'élire Sylvia Bersier au rang de membre d'honneur de la Fédération.

Par acclamation Sylvia Bersier est nommée membre d'honneur de la Fédération. Un diplôme lui est remis et un cadeau lui sera remis à une autre occasion.

Quand on commence à avoir les plus jeunes que soi qui quittent un comité, c'est le signe qu'il faut commencer à songer à laisser la place avant de trop s'enraciner et il va y songer très sérieusement.

Ceci dit, Nicolas était là bien avant lui puisqu'il a rejoint votre comité en 2009, en provenance de la société de 300 mètres de Vallon, il avait alors 32 ans. Depuis lors, il n'a eu cesse de s'engager pour notre sport, pour la jeunesse, et pour le maintien de nos traditions. A l'image de Bernhard Russi, il part entre guillemets « au sommet de sa gloire », puisque notre fédération se porte comme un charme et la relève particulièrement avec de très nombreux jeunes talentueux, avec une augmentation impressionnante du nombre de jeunes au tir en campagne. Il transmet donc un flambeau bien brillant à son successeur et va d'ailleurs encore l'accompagner un moment pour que nous poursuivions sur cette lancée avec notre relève.

Nicolas au nom du comité nous te remercions vivement pour toute cette énergie dépensée pour le tir, persuadés que nous allons te recroiser très régulièrement dans nos stands broyards ou leurs buvettes. Un petit conseil pour finir essaie de ne pas mettre toute cette énergie maintenant dans ton travail mais garde un équilibre avec la vie de famille et ton épouse Sandrine.

Pour tout ce qu'il a accompli pour le tir dans la Broye le comité souhaite proposer à l'assemblée d'élire Nicolas Chardonnens au rang de membre d'honneur de la fédération.

Par acclamation Nicolas Chardonnens est nommé membre d'honneur de la Fédération. Un diplôme lui est remis et un cadeau lui sera remis à une autre occasion.

Nicolas Chardonnens tient à remercier toutes et tous pour la confiance et le soutien témoignés tout au long de des 11 années et est très touché par l'honneur que représente sa nomination et il en est très reconnaissant. Il espère s'en montrer digne et souhaite plein succès pour l'avenir à la FTB et à son comité que rejoint ce soir son successeur Johann Monney. Il gardera toujours en mémoire les bons moments passés à la tête de ce dicastère et se réjouit déjà de nous rencontrer lors des prochaines activités de tirs.

Avant de passer au point suivant, le président se fait un plaisir de donner la parole à M. Nicolas Kilchoer, Préfet de la Broye.

Ce dernier nous informe qu'il aime participer à cette assemblée car il y a toujours un point qui est discuté par la table des invités et il est vrai que c'est agréable car on sent qu'il y a un vrai débat et que c'est la base de la démocratie. Il relève que notre président mène d'une main de maître la fédération. Il nous confirme d'ores et déjà que le Coronavirus n'aura pas raison du tir en campagne les 5, 6 et 7 juin de cette année. Il précise toutefois que les trois prochains mois vont être difficiles et compliqués ; il faut cependant prendre cela avec recul mais avec les préventions et directives à respecter. Il relève que notre fédération fonctionne bien et que c'est heureux pour la région ; la relève est présente, les jeunes sont là, on le voit au tir en campagne avec le mélange de la population, anciens et jeunes, et il tient à tenir un engagement auprès de Sylvia, qui va arrêter ces activités au sein du comité, à savoir de faire un tir ensemble au tir en campagne. Il félicite les nouveaux membres d'honneur Nicolas Chardonnens et Etienne Devaud qui quittent le comité après un devoir accompli. L'année dernière a été mouvementée par l'acceptation d'un nouveau règlement du tir en campagne voté en 2019 par l'achat des cibles polytroniques, débat qui avait été mouvementé à Châbles déjà. Cet investissement a été fait et il va apporter des pistes très intéressantes pour l'avenir de cette manifestation et le moyen de pérenniser cette manifestation importante pour la région. La fédération compte actuellement 25 sociétés et c'est vraiment un mouvement très dynamique. Il rappelle que la pratique sportive fait partie de l'ADN Suisse, c'est un symbole de qualité, symbole de précision, symbole de quiétude et de personnes qui s'engagent dans leur sport. Cela fait partie des valeurs du pays et il souhaite qu'on maintienne ces valeurs dans nos campagnes.

Pour terminer, il se réjouit de découvrir ce tir en campagne et pense qu'on va passer un bon moment autour de la tonnelle ce premier week-end du mois de juin.

Le président remercie Nicolas pour ces belles paroles.

RAPPORT DE LA COMMISSION DE TIR

Le président nous informe la commission de tir est un organe indispensable pour une bonne pratique de notre discipline. C'est vrai, de temps en temps, on peut avoir l'impression qu'ils chipotent sur des points de règlement lors de leurs

inspections de nos stands, mais vous admettez tous au final qu'ils ont bien raison, car ils le font en mettant la sécurité de tir en priorité absolue et c'est absolument fondamental dans notre sport, où on ne joue pas avec des ballons ou des raquettes mais avec des armes à feu. Dès lors il tient à les remercier pour ce travail parfois ingrat, mais également pour la direction des tirs en campagne et cède tout de suite la parole à leur président M. Yannick Verdon.

Ce dernier nous informe que l'année 2019 a été sujet à plusieurs changements au sein de la commission de tir ; après 18 ans de bons et loyaux services, le capitaine Didier Banderet entame sa retraite de commissaire. Le lieutenant Cédric Henninger a rejoint la commission de tir et est actif au sein de la société de tir de Murist. Il remercie d'ores et déjà les sociétés pour le bon accueil qui lui sera réservé lors de ses visites.

L'année 2019 s'est à nouveau très bien déroulée pour la commission de tir ; il n'y a pas eu d'accident notable et nous nous en félicitons. Il remercie les sociétés pour l'accueil très courtois lors des visites.

Bien que globalement bonne, la tenue administrative sur la plateforme de l'AFS est encore perfectible ; il y a beaucoup trop de tireurs saisis sur deux profils différents. Le résultat se traduit par une procédure à l'encontre du tireur astreint alors que ce dernier a accompli ses obligations militaires. La publicité n'est dès lors pas très bonne. Pour régler définitivement cette problématique, il suffit de saisir les résultats des tireurs au moyen de leur numéro AVS.

Le respect des échéances de tir sur l'AFS peut également être amélioré ; malgré des délais connus, la commission de tir doit trop souvent courir après les dernières signatures administratives. Il remercie d'avance les sociétés pour leur vigilance à venir.

Les efforts 2020 seront les suivants :

- Une présence accrue dans le suivi des cours jeunes tireurs comme expliqué lors de la séance des responsables JT de la Broye, la commission de tir n'a pas mis un effort particulier sur le soutien dans la conduite de ces cours ces dernières années. Ils vont dès lors renforcer leur présence auprès des responsables en restant en tout temps à disposition pour des questions liées à la responsabilité, à la méthodologie d'instruction ou à tout autre thème lié à ce domaine.
- Les récupérateurs de balles ainsi que les dispositifs de barrage mis en place seront également contrôlés en détail. Le but est, par exemple, de mettre à jour les éventuels panneaux qui ne sont plus dans les normes. Le règlement 51.065 des exigences techniques des installations de tir pour le tir hors du service a été mis à jour dans une version bien mieux illustrée. Il encourage les sociétés à reprendre ce règlement et à le parcourir avant le début de la saison tout en corrigeant les points qui ne correspondent pas à ces directives. La dernière version de ce règlement est disponible via l'application du SAT.
- Certaines personnes ont pu être surprises lors de la distribution de la munition au centre logistique de l'armée de Grolley. De nouvelles mesures visant à renforcer la sécurité lors de la remise de matériel à des tiers ont été mises en place. L'identification par un document d'identité valable est désormais obligatoire lors de la réception d'armes, de matériel ou de munition auprès de la BLA. De plus, la personne citée sur la confirmation de commande doit se présenter physiquement ou donner procuration à un tiers en amont de la remise.

Tous ces points peuvent paraître superflus pour certains, ils sont néanmoins nécessaires pour éviter toute implication directe ou indirecte de votre société en cas d'accident ou de vol. Ils règlent en outre une question d'assurance, une séance de tir obligatoire n'étant pas couverte par la même assurance que lors d'un entraînement.

Les sociétés ont été convoquées par courrier au rapport du printemps 2020 qui se tiendra le 24 mars à Saint-Aubin ; pour rappel, la participation du président, du secrétaire et du responsable des infrastructures est obligatoire. Les moniteurs JT présents à la séance du 28 février à Cugy sont dispensés d'y participer. De plus amples détails quant aux efforts de l'année à venir seront donnés à ce moment-là. Une situation extraordinaire impose des mesures extraordinaires, bien que maintenue pour l'instant, il se réserve le droit d'annuler le rapport si des mesures supplémentaires étaient ordonnées par l'Etat major de l'armée. Sans sombrer dans la panique, le but est de ne pas devoir mettre l'entier des responsables du tir de la Broye en quarantaine si quelqu'un était touché par cette maladie.

Il rappelle qu'un cours de base pour moniteur de tir aura lieu les 20 et 21 mars à Payerne. Il est encore possible de s'y inscrire pour l'instant sous réserve bien évidemment du cours dans la situation désormais connue. Etant donné l'annulation aujourd'hui du cours moniteurs JT du 31 mars.

Pour terminer il souhaite, au nom de la commission, à toutes et à tous une excellente saison 2020 ! et se réjouit de nous retrouver dans nos installations de tir ainsi qu'au tir en campagne, ici-même, à Cugy.

Le Président remercie Yannick et les membres de la CT pour leur sérieux, leurs conseils et leur gros coup de main pendant le tir en campagne. C'est un plaisir de travailler avec eux.

DISTRIBUTION DES PRIX ET PROCLAMATION DES BÉNÉFICIAIRES DE MAÎTRISES

Avant de passer à la proclamation des résultats, le Président tient à féliciter tous les lauréats et encourage les sociétés à régulièrement nous envoyer des photos que nous partagerons volontiers.

Les lauréats figurent tous dans le rapport d'activité et les lauréats touchant des prix sont appelés par les responsables qui sont Hubert, Christian, Laurent, Etienne et Nicolas.

Le président félicite tous les lauréats et remercie les responsables pour leur travail et engagement.

Pas de singinois ni de glanois à notre assemblée cette année, la SCTF a délégué le régional de l'étape, notre ami Bertrand ; il salue la volonté de la SCTF de surveiller son budget et d'économiser quelques frais de déplacement. Sur ce trait d'humour, dont il espère qu'ils ne tiendront pas rigueur, il a le plaisir d'inviter Bertrand à nous transmettre les bonnes paroles de notre organe faïtier.

Ce dernier nous apporte les salutations de la SCTF et ses remerciements pour tout le travail effectué durant l'année. Des événements marquants mais surtout festifs sont venus agrémenter cette dernière. La votation sur les armes : après quelques mois de mise en œuvre nous pouvons voir que très peu de changements ou de problèmes venus perturber la pratique de notre sport. Mais restons vigilants et soyons prêts à réagir à de nouvelles mesures.

Côté résultats, il relève les succès au 300 m de Gilles Dufaux avec 3 podiums au championnat d'Europe et Laurent Strit, au pistolet, pour son titre de champion Suisse 10 m. Bien d'autres résultats seraient à relever ; il souligne toutefois pour notre district, les excellentes performances de nos jeunes pistoliers des sociétés de Montagny et environs et de Villeneuve.

Côté matcheurs 300 m un manque de relève est à signaler. La SCTF a pourtant mis sur pied des journées découverte pour déceler des futurs champions. Ces journées n'ont pas eu le succès escompté et une commission va être mise en place pour trouver le moyen d'intéresser et de découvrir de nouveaux talents. Mais gardons les pieds sur terre, ce sont bien les sociétés qui doivent encore faire le travail pour dénicher nos futurs champions.

Le tir en campagne a réuni plus de 7'300 tireurs sur le canton. Bravo à la Fédération de tir de la Broye pour sa participation et son engagement. Nous avons su réagir et donner un nouvel élan à cet événement national avec pour la première fois un tir en stand officiel tout en gardant l'esprit festif de cette manifestation.

Le point phare de l'année dernière fut le tir cantonal ; 7'160 tireurs de toute la Suisse sont venus tirer en Singine. Encore une fois le canton de Fribourg a contribué à faire mieux connaître notre sport. Bravo à l'ensemble des sections broyardes pour leur participation.

Lors de la prochaine assemblée cantonale, des informations seront données sur les changements à venir ; celle-ci aura bien lieu malgré l'actualité. Une information parviendra par mail en début de semaine à toutes les sociétés. Un des points principaux de cette assemblée est que deux membres du comité cantonal vont terminer leur mandat. Il s'agit du vice-président Bernard Uldry et Jean-Marc Biemann responsable des jeunes tireurs. Leurs remplaçants seront présentés lors de l'assemblée. Il rappelle aux sociétés de ne pas oublier de s'inscrire pour le banquet qui suivra l'assemblée. Ne pas oublier non plus le tir fédéral à Lucerne et faisons honneur à notre canton en se déplaçant en Suisse centrale.

Il termine son message en réitérant ses remerciements aux membres du comité de la FTB et surtout à toutes les sociétés du district qui organisent des manifestations et des cours jeunes tireurs. C'est grâce à tous ces efforts que notre sport reste vivant.

Avant de quitter l'estrade, il souhaite récompenser personnellement les trois membres du comité de la fédération qui quittent le comité.

Le président le remercie pour ses paroles et lui demande de transmettre les salutations au comité cantonal.

PROPOSITION DES SECTIONS

Le Président nous informe qu'une lettre est parvenue au comité au mois de janvier, il émane de la société de tir de Font-Châtillon ; il nous en donne un résumé. Il s'agit principalement des prix au tir en campagne qui sont remis à la jeunesse et dans le but d'encourager ces jeunes. La société demande de séparer à nouveau les podiums : ados et jeunes tireurs et garçons et filles.

On avait décidé, il y a une ou deux ans, de regrouper toutes ces catégories et de faire un seul podium, appelé un podium 3 + 2, donc les 3 jeunes tireurs garçons filles mélangés et le premier ado garçon et la première ado fille. La proposition de Font-Châtillon est de séparer à nouveau ces deux catégories.

M. Ueli Dreier confirme et nous informe qu'aujourd'hui il y a de plus en plus de jeunes entre 10 et 14 ans et si on veut les motiver il faut leur donner quelque chose. Il pense que le fait qu'ils se retrouvent sur le podium au tir en campagne est important et trouve dommage qu'on ait supprimé ce podium.

Afin que les sociétés puissent prendre la bonne décision, le comité voudrait d'abord donner quelques chiffres basés sur le TFC 2019. Ils étaient 152 jeunes au total (VD-FR-JT-JJT) ; en nette augmentation. Auparavant il n'y avait que très peu d'ados mais avec la révision des âges nous sommes maintenant à 50% de JJT et en conséquence nous concédons que ça vaut la peine car il y a une vraie compétition et vous encourageons à poursuivre vos efforts de recrutement. Nicolas explique toutefois que l'augmentation s'explique avec les tranches d'âge par catégories pour le tir en campagne.

En revanche en ce qui concerne les filles et demoiselles jusqu'à 20 ans elles ne représentent que 15% et dès lors faire une catégorie spéciale pour 10 à 12 personnes n'est pas équitable non plus. De plus nous avons décidé de fusionner les catégories hommes et femmes, chez les adultes également, car notre sport n'est pas basé sur la force ni sur l'intelligence donc aucun sexe n'est avantagé par rapport à un autre et ce serait remettre en cause nos décisions que de faire différemment avec les jeunes.

Pour toutes ces raisons le comité fait la contre-proposition de séparer tous ces jeunes en 2 catégories soit de 15 à 20 ans et en dessous de 20 ans, mais filles et garçons mélangés, il y aurait donc 2 podiums de 3 positions au lieu de 1 fois 3 plus 2 ; cette modification ne concernerait que le fusil car au pistolet il y en a extrêmement peu en dessous de 15 ans et ça ne vaut pas la peine.

Le président demande si la société de Font-Châtillon serait d'accord avec cette contre-proposition ?

Tel est le cas, cette contre-proposition est soumise au vote et acceptée à la majorité avec une voix contre.

Dorénavant le podium sera de : JT 1 – 2 – 3 JJT 1 – 2 – 3 : filles et garçons mélangés pour les deux catégories. Cette modification entre en vigueur pour le tir en campagne 2020.

Le président fait remarquer que le comité est ouvert aux améliorations surtout quand il s'agit de la jeunesse. Par-contre il regrette vraiment que des appelés du dimanche soir ne soient pas là lorsqu'on les appelle. Nous venons tous de nous engager pour un podium complet supplémentaire, alors à tous les délégués ici présents, merci d'avance de faire en sorte que les gens qui seront appelés soient là pour recevoir leur prix.

TIR FÉDÉRAL EN CAMPAGNE 2020 – PRÉSENTATION PAR LE CO

Dans 3 mois exactement nous nous retrouverons toutes et tous ici pour nous affronter dans un concours fair-play et surtout pour passer ensemble ces moments d'amitié si précieux. Il semblerait que le comité est au taquet et nous sommes persuadés qu'ils nous auront concocté un week-end inoubliable. Le président laisse la présidente du comité d'organisation nous mettre elle-même l'eau à la bouche et pour cela, il donne la parole à Mme Nadia Savary.

Mme Savary se fait un plaisir de nous présenter le tir en campagne 2020 qui aura lieu à Cugy sur la même ligne, quelque peu décalée, des précédentes éditions. Tous les détails de l'emplacement de tir ainsi que du programme de la fête nous sont présentés.

La société de tir de Cugy et sa population se réjouit de nous accueillir et elle compte sur la participation de tous les tireurs pour ce tir en campagne.

Le président remercie Mme Savary et son comité jeune et dynamique pour leur engagement pour cette manifestation. Tous les tireurs broyards sont impatients de revenir pour ce prochain tir en campagne.

Il prolonge un peu avec quelques mots sur les années suivantes, histoire que nous parlions d'une seule et même voix. Voici le tournoi fixé :

2021 : Villeneuve-Surpierre nous a confirmé par écrit l'organisation et nous savons que ça bosse déjà dur dans le sud du district.

2022 : Murist qui semble-t-il a démarré

2023 : Fétigny

2024 : Nous vous annonçons avec plaisir avoir reçu cette semaine un courrier co-signé par les présidents de Rueyres-les-Prés et Forel nous informant de l'organisation commune en 2024

DIVERS

Plusieurs points sont abordés dans les divers :

- Administration : la SCTF demande instamment de faire un effort au niveau administratif. En effet, le site de l'AFS contient le numéro de natel du comité et le numéro de compte de la société, le caissier a parfois toutes les peines du monde à verser des subsides si les données sont fausses. Nous vous remercions de faire un effort. De même avec vos tirs du saucisson, du pruneau ou autre merci de régler les annonces dans le mois.
- Le comité a remis en cause l'organisation d'une finale de district pour le concours de groupes dans la mesure où un seul groupe était qualifié pour la finale cantonale. Un courrier a été adressé au comité cantonal en demandant à avoir le choix du mode de qualification. Cette proposition a été refusée car il n'y a pas qu'un groupe mais un groupe minimum, il ne tient qu'à nous de tirer mieux ! De plus la FST prépare une modification dudit règlement pour 2021 donc ce n'est pas le bon moment pour changer ; attendons de voir ce qui viendra au niveau national.
- Samedi prochain nous nous retrouverons à Nant pour l'assemblée cantonale organisée cette année dans le district du Lac. Ce sera le tour de la Broye en 2022. Nous lançons donc maintenant officiellement « l'appel d'offres ». Les sociétés intéressées peuvent obtenir le cahier des charges auprès du comité et devront transmettre leur « postulation » jusqu'à fin août 2020. Le comité pourra vous informer de sa décision d'ici à la fin de l'année afin que les vainqueurs puissent préparer au mieux cette journée et prouver à tout le canton les qualités d'accueil de notre district.
- Tir cantonal : à propos du prochain tir cantonal notre société cantonale n'était pas très contente qu'il soit agendé en 2027 et a fait un échange sauf erreur avec Genève qui n'était pas très chaud afin de reprendre l'année 2024. Il devrait se dérouler en Glâne. Il y a quelques bruits d'une potentielle collaboration avec la Veveyse et notre district a aussi été abordé mais a décliné. Mais si le projet devait capoter sachez que selon le tournoi c'est la Broye qui vient ensuite. Et dès l'an prochain nous aurons tous l'occasion de participer à nouveau à un tir cantonal à la maison car le tir

cantonal aura lieu à Payerne. Il encourage déjà toutes et tous à prévoir d'y participer. Sachez aussi qu'il y a eu quelques contacts avec notre fédération et on peut imaginer qu'on pourrait envisager un échange de coups de main si notre tour venait 3 ans plus tard.

- Une demande du comité concernant le rapport annuel : la pratique actuelle est que le rapport est envoyé aux sociétés avec la convocation et à disposition au format PDF sur le site de la FTB depuis 3 ou 4 ans. La proposition du comité est de ne plus l'envoyer mais de le distribuer à l'assemblée générale et toujours à disposition sur le web. L'objectif est une réduction des frais d'impression et d'envoi. Cette proposition est soumise au vote et est acceptée à la majorité avec une voix contre.
- Agenda : ce dernier est mentionné dans le rapport annuel ; toutefois 2 changements possibles mais pas encore certain. La conférence des présidents : après environ 10 ans au même endroit nous avons demandé l'an passé un petit geste commercial sous forme de pizzas gratuites à partager au terme de la séance. Devant le refus des patrons nous les avons informés que nous irions voir ailleurs l'an prochain n'ayant aucune raison particulière d'aller à Montet chaque année. La date est fixée au 7 septembre mais nous irons au Buffet de la Gare à Estavayer-le-Lac. Séance plénière : nous avons encore certains doutes notamment si ses patrons partiraient en retraite nous vous informerons en temps voulu.

La parole est donnée aux sociétés.

L'assemblée n'ayant pas de questions, le Président remercie chaleureusement tous les membres du comité pour le travail abattu durant cette année et nous invite à partager le verre de l'amitié.

L'assemblée est levée, il est 22.10 h.

Sylvia Bersier

MOT DU PRÉSIDENT



**Chères amies tireuses,
Chers amis tireurs,**

Une fois n'est pas coutume, j'ai débuté la rédaction de mon rapport annuel en relisant celui de l'an passé. J'y ai trouvé un discours positif et enthousiaste, résolument tourné vers l'avenir. Donc avec le recul très loin de la réalité, car personne n'aurait pu imaginer la crise sanitaire qui a marqué cette année 2020.

SURVIE

Le premier des deux mots-clés de cet écrit, SURVIE, tranche profondément avec le ton enjoué des années précédentes, j'en suis conscient. Mais il est adapté à cette période morose pour notre sport, durant laquelle la priorité doit clairement être dévolue à la santé des tireuses et des tireurs broyards.

Début mars, nous tenions notre assemblée générale à Cugy, quasi normalement, même si nous avons choisi de ne pas serrer les mains des participants, ce que beaucoup n'avaient d'ailleurs pas compris. C'était le début de la lutte contre le COVID, et les gestes barrières n'étaient encore naturels pour personne. Nous ne le savions pas encore, mais il s'agissait de la dernière manifestation de tir du premier semestre ! Les assises cantonales du week-end suivant ont été annulées, tout comme la majorité des concours ou tours de qualifications, et même le « sacro-saint » Tir en Campagne, au grand désarroi de toutes et tous, mais en particulier des membres de la société de Cugy-Vesin qui s'étaient engagés sans compter leur énergie depuis plus d'une année.

Réagissant rapidement au sursis de l'été, votre comité a décidé en urgence de mettre sur pied un tir en campagne centralisé, sous une forme minimaliste, mais permettant aux tireurs de se retrouver. Certains n'avaient pas encore eu l'occasion de s'entraîner depuis le début de la saison, donc les résultats étaient en moyenne plutôt bas, mais ce n'était pas là l'essentiel, la bonne humeur était de mise durant tout le samedi, ce qui est bien plus important. Au nom du comité, je tiens à remercier les participants, de même que tous ceux qui ont répondu positivement à nos demandes de soutien et/ou de bénévolat, rendant cette organisation possible.

Personnellement, je tire néanmoins un bilan mitigé de ce tir, du point de vue de la participation (pour plus de renseignements, voir tableau statistique publié en page 36 de ce rapport). Bien sûr, certains tireurs âgés ou « à risque » ont dû renoncer à se joindre à nous, c'est tout à fait compréhensible, et j'imagine que beaucoup l'ont fait à contre-cœur, n'ayant pas manqué une seule édition depuis belle lurette. De plus, certains autres sont des tireurs occasionnels qui viennent participer à la tradition et la fête qui l'entoure, et celle-ci était absente de cette édition 2020.

Hormis ces catégories, je déplore cependant le choix délibéré de certaines sociétés de tirer « à la maison », certainement pour privilégier les résultats en effectuant le tir dans un environnement connu et dans les meilleures conditions possibles. C'est pourquoi le comité a choisi de ne pas faire apparaître ces résultats sur le palmarès de l'édition, même si ceux-ci ont été enregistrés et les médailles distribuées. Ce manque de solidarité m'attriste profondément et j'espère qu'il s'agira d'un acte unique consécutif à ce satané virus.

SOLIDARITÉ

Ceci étant dit, je me dois de revenir à un ton plus positif, et c'est pourquoi j'ai choisi SOLIDARITE comme le 2^{ème} de mes mots-clés.

Le second effet négatif pour nos sociétés est la conséquence directe des mesures décidées par nos Autorités fédérales et/ou cantonales, afin de se battre contre la propagation du virus. La grande majorité des événements habituels ou manifestations ont été annulés, empêchant ainsi l'entrée d'argent dans les caisses. Et si certaines sociétés parmi nous peuvent aisément vivre sur les réserves amassées les années précédentes, ce n'est pas le cas de toutes. Ce débat occupa grandement la rencontre annuelle des présidents, qui s'est tenue pour une fois à Estavayer début septembre, et qui s'est conclue par la décision unanime d'écrire à la Société cantonale des Tireurs fribourgeois et à leurs membres, pour proposer notamment de sursoir aux cotisations en tant qu'acte de solidarité. Ce courrier transmis en novembre passé fera l'objet d'une votation à la prochaine Assemblée des délégués, qui je l'espère pourra se tenir ! A cette occasion, je compte sur toutes les voix broyardes pour soutenir notre demande.

Dans l'intervalle, le caissier cantonal a relayé aux sociétés une information importante, afin de pouvoir bénéficier d'un soutien financier de la part du canton, dans le cadre du plan de relance de l'économie fribourgeois. Nos députés ont en effet décidé l'octroi d'un montant de 4.4 millions en soutien au sport, et il s'agit maintenant pour les sociétés dans le besoin de transmettre au Service des sports les renseignements leur permettant de partager cette somme importante. Je ne peux que vous encourager à vous inscrire.

CONCLUSIONS

Ce début d'année est marqué en premier lieu par l'incertitude ! Bien malin qui pourra dire si le virus pourra être anéanti, quels en seront les dommages à moyen terme, et à notre petit niveau si la saison de tir 2021 pourra bien avoir lieu de manière plus ou moins normale.

C'est dans cet environnement fait de doutes et d'hésitations que travaille le Comité d'organisation du prochain Tir en Campagne, de la société de tir à 300m de Villeneuve-Surpierre. En novembre dernier, ils ont été contraints de décider d'annuler la grange fête habituelle, d'un commun accord avec votre comité. Cependant, ils se sont engagés à mettre sur pied la compétition, pour autant que les Autorités nous le permettent. Les planifications se poursuivent de manière à garder toutes les options ouvertes pour une décision à brève échéance au printemps, en conformité avec les mesures de protections valables sur le moment. Il se pourrait néanmoins que ce tir ne puisse avoir lieu, ou que la Fédération suisse l'autorise de manière décentralisée, « chacun chez soi ». Si tel devait être le cas, la FTB attend de ses tireurs qu'ils fassent preuve de solidarité et privilégient la solution qui sera mise en place par ce comité d'organisation et votre fédération.

Notre sport est entre parenthèses, et nous l'acceptons, car la priorité va à la santé des tireuses, tireurs et de leur famille. Dans ces moments difficiles, il est primordial, pour assurer notre **SURVIE**, de faire d'autant plus preuve de **SOLIDARITE**. Alors serrons les rangs, les beaux jours reviendront vite, et nous aurons d'autant plus de plaisir à nous retrouver pour nous mesurer derrière notre arme et ensuite pour échanger derrière une table ou un comptoir.

Jean-Marc Berger
Président FTB

COURS 2020

Les sociétés suivantes ont organisé un cours et participé aux concours :

Aumont et Environs	Murist-La Molière	Vallon	Soit 6 sociétés (10 en 2019)
Châbles-Cheyres	Saint-Aubin	Cugy-Vesin	

Statistiques :

Participants au cours (Broye)	45	(- 61)	dont 15 filles (33.3 %)	(- 13)
Participants au concours	44	(- 33)	dont 14 filles	(- 7)
Participants au tir obligatoire	41	(- 33)	dont 14 filles	(- 3)
Participants au tir en campagne	31	(- 52)	dont 12 filles	(- 4)

Les jeunes tireuses et tireurs de 14 ans et moins ne figurent pas dans les statistiques précédentes :

Adolescents de 10 à 14 ans (Broye)	8	(-16)	dont 1 fille	(+1)
------------------------------------	---	-------	--------------	------

PERFORMANCES ET CLASSEMENTS BROYE

Résultats: **Les meilleurs jeunes tireurs de 15 à 20 ans de la Broye (sur 407 points)**

	Tireur	Société	Résultat
1	Grandgirard Marius	Cugy-Vesin	344
2	Degiorgis Samuel	St-Aubin	342
3	Frey Samuel	Aumont et Environs	341

Résultats: **Les meilleures jeunes tireuses de 15 à 20 ans de la Broye (sur 407 points)**

	Tireuse	Société	Résultat
1	Renout Malika	Aumont et Environs	363
2	Gebhart Célia	Murist-La Molière	355
3	Delley Jade	Murist-La Molière	346

Résultats: **Les meilleur(e)s adolescent(e)s de 10 à 14 ans de la Broye (sur 407 points)**

	Tireur	Société	Résultat
1	Décotterd Quentin	Murist-La Molière	320
2	Pillonel Léni	Cugy-Vesin	285
3	Dedelley	Murist-La Molière	273

PERFORMANCES ET CLASSEMENT FR

Au classement général du cours, aucun jeune tireur broyard n'est parvenu à se hisser parmi les dix meilleures gâchettes cantonales lors de la saison écoulée. Ce n'est que partie remise !!

CONCOURS INDIVIDUEL JT (DÉCENTRALISÉ)

Ce concours s'est déroulé de façon décentralisée cette année dû au COVID. 52 jeunes tireuses et tireurs de 10 à 20 ans (-37) ont donc tiré ce concours dans leur stand respectif. Bravo à tous !

Résultats: **Les 10 meilleurs jeunes tireurs/ses et/ou adolescent(e)s**

	Tireur	Société	Résultat
1	Delessert Aurore	Vallon	93
2	Grandgirard Marius	Cugy-Vesin	91
3	Spahr Ewan	St-Aubin	89
4	Jaunin Louis	Mursit-La Molière	89
5	Naumann Lucie	Cugy-Vesin	88
6	Delley Jade	Mursit-La Molière	87
7	Renout Malika	Aumont et Environs	87
8	Frey Samuel	Aumont et Environs	86
9	Siegenthaler Raphaël	Châbles-Cheyres	86
10	Marmy Angélique	Cugy-Vesin	85

CHALLENGE CHRISTIAN WAGNER ADJ. EM

	Cours (Société)	Participants		Participation %	Total points	Moyenne	Moyenne % participation
		Cours	Concours				
1	Châbles/Cheyres	7	7	100	543	77.57	77.57
2	Aumont et environs	9	9	100	691	76.78	76.78
3	Murist/La Molière	11	11	100	819	74.45	74.45
4	Cugy/Vesin	16	13	81.25	1028	79.08	64.25
5	Vallon	7	5	71.43	409	81.80	58.43
6	St-Aubin	9	7	77.78	506	72.29	56.22

CHALLENGE LÉONCE TÉTARD

	Cours (Société)	Particip. conc.	50% *	Total conc.	Res. oblig.	Moy. intern.	Rés. non-oblig.	2% bonif.	Moy. finale
1	Cugy/Vesin	13	6.5	1028	551	84.77	477	9.54	94.31
2	Murist/La Molière	11	5.5	819	466	84.73	353	7.06	91.79
3	Vallon	4	2.5	409	217.5	87.00	192	3.83	90.83
4	Aumont et environs	9	4.5	691	368	81.78	323	6.46	88.24
5	Châbles/Cheyres	7	3.5	543	288.5	82.43	255	5.09	87.52
6	St-Aubin	7	3.5	506	284.5	81.29	222	4.43	85.72

* ou nombre de résultats obligatoires

CHALLENGE DES MONITEURS

Aucun directeur ou moniteur de cours de jeunes tireurs n'ont participé au concours cette année.

CHAMPIONNAT JUNIOR BROYARD

Malheureusement, le Championnat Junior Broyard n'a pas eu lieu cette année comme à l'accoutumée.

CHAMPIONNAT DE GROUPES, QUALIFICATIONS BROYE ET FINALE FR

Habituellement, la qualification de district se déroule au stand des Avanturies dans le courant du mois de juin. Cette année, comme pour le Concours Individuel, le tir s'est déroulé de manière décentralisée. Pour cette qualification, les groupes devaient tirer chacun 2 tours afin de tenter de se qualifier directement pour la finale suisse à Emmen, la finale cantonale étant annulée. Malheureusement, aucun des 8 groupes broyards n'ont réussi à s'y qualifier. Voici les résultats pour la Broye :

	Groupe	Résultat (800)
1	Murist-La Molière I	670
2	Aumont et Environs I	658
3	Cugy-Vesin I	649
4	Châbles-Cheyres	608
5	Aumont et Environs II	601
6	Cugy-Vesin II	592
7	Murist II	582
8	Cugy-Vesin III	521

CONCLUSIONS ET REMERCIEMENTS

J'envoie de sincères félicitations à tous les jeunes qui ont participé aux cours 2020 pour leurs résultats. En parallèle, j'adresse à tous les moniteurs de chaleureux remerciements pour leur engagement en faveur de notre relèvement.

Malgré une saison 2020 très spéciale, j'espère vous rencontrer pour des compétitions centralisées cette fois-ci. Je vous souhaite d'avance une excellente saison 2021 !

*Yohann Monney
Resp. Relève*

RAPPORT PISTOLET

CONCOURS INDIVIDUELS PAC

Résultats: PAC - FST Championnat Suisse Junior 2020 Bern

Résultats:

	Caégorie	Tireurs
2	U21 Dames	Anna Bastian ♂
6	U17	Tifaine Scheurer



Résultats: PAC - FST Championnat suisse 2020 Bern

	Catégorie	Tireurs
1	Dames	Laurine Givel ♂
6	Dames	Evelyne Joye
2	Appui	Serge Cantin ♂
5	Appui	Thomas Fasel

A signaler la première place pour le premier concours mixte de la FST de la paire fribourgeoise Laurine Givel et Bastian Jean-Luc.



Résultats: PAC - SCTF Championnat cantonal 2020 Châtel-St-Denis

	Catégorie	Tireurs
1	U17	Nadia Bise ♀
8	U17	Tifaine Scheurer
1	U21	Anna Bastian ♀
5	U21	Shannon Husson
7	U21	Aubane Conus
7	Elite	Laurine Givel
4	Sénior / Vétéran	Thomas Fasel
7	Sénior / Vétéran	Serge Cantin
1	Appui	Thomas Fasel ♀
5	Appui	Serge Cantin



Résultats: PAC - FTB Championat Broyard à Villeneuve

	Résultats	Tireurs
1	372	Evelyne Joye
2	371	Michel Combremont
3	370	Laurine Givel

CONCOURS DE GROUPES PAC

Résultats: PAC – Finale Cantonal Junior - Groupes 2020 Châtel-St-Denis

	Société	Résultat	Tireurs
2	Villeneuve I ♂	1066	Shannon Husson, Aubane Conus, Nadia Bise
5	Villeneuve II	1020	
6	Montangny	1002	



Résultats: PAC - Cantonal Elite - Groupes 2020 Châtel-St-Denis

	Société	Résultat	Tireurs
2	Villeneuve ♂	1484	Peter Hoess, Eloi Joye, Laurine Givel, Sibyl Schupbach
8	Montagny	1443	
9	Villeneuve II	1428	



Résultats: PAC - Cantonal Appui - Groupes 2020 Châtel-St-Denis

	Société	Résultat	Tireurs
2	Montagny ⚔	854	Dufaux Pierre-Alain, Cantin Serge, Fasel Thomas,
7	St-Aubin	819	



Résultats: PAC – Championat Suisse Groupe Appui – 2020 Bern

	Société	Résultat	Tireurs
2	Montagny ⚔	868	Dufaux Pierre-Alain, Cantin Serge, Fasel Thomas,
28	St-Aubin	818	

CONCOURS GROUPE 25M ET 50M

Finale Cantonale 50m : Pas de Finale cette année

Résultats: Finale Suisse 50m

	Catégorie	Tireurs
16	Montagny	
-	Villeneuve	Éliminé en demi-finales

Finale Cantonale 25m : Pas de finale cette année

Résultats: Finale Suisse 25m

	Société	Résultat	Tireurs
18	Montagny	1073	
19	Villeneuve	1064	

CARABINE PETIT CALIBRE 50M

CHAMPIONNAT SUISSE D'ÉQUIPES

Domdidier a participé à cette compétition avec 2 équipes, qui ont obtenu les résultats suivants :

En 3^{ème} ligue (groupe 7) : Domdidier I termine au 4^{ème} rang avec 8 pts
En 4^{ème} ligue (groupe 11) : Domdidier II termine au 5^{ème} rang avec 6 pts

CHAMPIONNAT DE GROUPES ÉLITE - ROSÉ

2 groupes de Domdidier y ont participé et les 2 ont participé à la finale

Domdidier 1 5 ^{ème}	<u>987,4</u>	<u>965,5</u>	<u>1952,9</u>	en finale <u>488,6</u>
Roche Pierre-André (couché)	202,1	198,1	400,2	98,1
Neuhaus Julien (couché)	203,7	204,9	408,6	101,6
Bise Bertrand (couché)	201,6	200,0	401,6	101,3
Hügli Robin (à genou)	188,5	184,7	373,2	90,3
Werner Nathanaël (à genou)	191,5	177,8	369,3	97,3

Domdidier 2 7 ^{ème}	<u>968,3</u>	<u>974,6</u>	<u>1942,9</u>	
Wenger Jean-Marc (couché)	201,5	198,6	400,1	
Cuendet Eric (couché)	190,6	198,4	389,0	
Goumaz Tanguy (couché)	201,3	198,5	399,8	
Limat Bertrand (à genou)	187,7	187,7	375,4	
Baehler Marc (à genou)	187,2	191,4	378,6	

Au niveau suisse Domdidier 1 fini 86^{ème} avec 2826pts et Domdidier 2 est 137^{ème} avec 2764pts

CHAMPIONNAT FRIBOURGEOIS INDIVIDUEL

Match couché élite	3 ^{ème}	Neuhaus Julien	614,6pts 
Match couché élite	10 ^{ème}	Werner Nathanbaël	603,8pts
Match couché séniors :	14 ^{ème}	Roche Pierre-André	597,5pts
Match 3 positions élite :	5 ^{ème}	Werner Nathanaël	548pts
Match 3 positions sénior	5 ^{ème}	Roche Pierre-André	520pts

Félicitations à tous ces tireurs et tireuses pour leurs performances !

CARABINE AIR COMPRIMÉ 10M

La Broye fribourgeoise compte 4 sections à air comprimé :
Vully-Broye, Lully & environs (Estavayer), Torny & environs et Dompierre-Russy

CHAMPIONNAT SUISSE D'ÉQUIPES

Toutes les sections ont participé au championnat élite et ont obtenu les résultats suivants :

En LNA	Vully-Broye I	7 matchs	2 pts	10'840 pts tirés	7 ^{ème} rang
En 2 ^{ème} ligue	Vully-Broye III	7 matchs	12 pts	10'520 pts tirés	1 ^{er} rang
En 2 ^{ème} ligue	Estavayer II	7 matchs	6 pts	10'306 pts tirés	4 ^{ème} rang
En 3 ^{ème} ligue	Dompierre-Russy	7 matchs	6 pts	9'823 pts tirés	5 ^{ème} rang
En 3 ^{ème} ligue	Torny & environs	7 matchs	4 pts	9'686 pts tirés	6 ^{ème} rang
En 3 ^{ème} ligue	Vully-Broye II	7 matchs	8 pts	9'988 pts tirés	4 ^{ème} rang
En 3 ^{ème} ligue	Estavayer I	7 matchs	6 pts	9'552 pts tirés	5 ^{ème} rang

Pour la 11^{ème} année consécutive, Vully-Broye I participe à la finale de promotion-relégation LNA-LNB à Reiden/LU.

1 ^{er} tour	Vully-Broye – Uster	1'616.9 pts – 1'594.2 pts
2 ^{ème} tour	Dielsdorf – Vully-Broye	1'620.6 pts – 1'621.2 pts
Finale	Glarnerland – Vully-Broye	797.1 pts – 795.5 pts

L'équipe de Vully-Broye est reléguée en LNB.

La section suivante a participé au championnat junior, à l'issue duquel elle s'est classée :

En junior B	Vully-Broye	5 matchs	8 pts	5'263 pts tirés	3 ^{ème} rang
-------------	-------------	----------	-------	-----------------	-----------------------

CHAMPIONNAT SUISSE DE GROUPES

2 groupes se sont qualifiés pour la finale élite (60 participants) :

Vully-Broye I	6 ^{ème} rang	Delley Claude-Alain	414.3 pts	
		Verdon Aurore	409.8 pts	
		Epper Jonas	407.3 pts	
		Limat Bertrand	400.1 pts	1'635.8 pts
Vully-Broye II	46 ^{ème} rang	Chardonnens Renaud	403.2 pts	
		Werner Nathanaël	393.9 pts	
		Pillonel Vincent	391.6 pts	
		Collaud Frédéric	383.5 pts	1'572.2 pts

Qualifiée pour la 1^{ère} fois de son histoire pour la finale commandée des 8 meilleures équipes qualifiées, Vully-Broye I sera éliminée après 14 coups et perdra malheureusement un rang, pour échouer à la 7^{ème} place du classement.

Vully-Broye I	7 ^{ème} rang	Delley Claude-Alain	145.3 pts	
		Epper Jonas	141.9 pts	
		Verdon Aurore	140.0 pts	
		Limat Bertrand	133.4 pts	560.6 pts

1 groupe s'est hissé en finale juniors (39 participants) :

Vully-Broye	22 ^{ème} rang	Hügli Robin	400.9 pts	
		Guerry Pierre	393.5 pts	
		Guinnard Sarah	378.7 pts	1173.1 pts

CHAMPIONNAT SUISSE DE GROUPES/APPUI

1 groupe s'est qualifié pour la finale élite (30 participants) :

Vully-Broye	1 ^{er} rang	Dufaux Pierre-Alain	314.1 pts	Médaille d'or !
		Tétard Léonce	310.7 pts	
		Sieber Hugo	310.2 pts	



FINALE SUISSE INDIVIDUELLE

Elite :	27 ^{ème}	Limat Bertrand	Vully-Broye	607.6 pts
Junior U21 :	10 ^{ème}	Hügli Robin	Vully-Broye	603.6 pts
Junior U15 :	12 ^{ème}	Guinnard Sarah	Vully-Broye	383.9 pts
Senior :	39 ^{ème}	Collaud Frédéric	Vully-Broye	579.9 pts
	42 ^{ème}	Ruchti Michel	Dompierre-Russy	576.9 pts

FINALE SUISSE INDIVIDUELLE /APPUI

Senior/Vétéran	3 ^{ème}	Dufaux Pierre-Alain	Vully-Broye	309.9 pts	Médaille de bronze !
	25 ^{ème}	Tétard Léonce	Vully-Broye	303.3 pts	
	34 ^{ème}	Guerry Constant	Lully et environs	302.5 pts	
	54 ^{ème}	Brasey Pierre	Lully et environs	293.5 pts	



CHAMPIONNAT INTER-FÉDÉRATIONS

Elite :	5 ^{ème}	Fribourg	Limat Bertrand	612.9 pts
Junior :	11 ^{ème}	Fribourg	Hügli Robin	602.4 pts
			Guinnard Sarah	583.6 pts

CHAMPIONNAT D'HIVER JUNIOR

Junior U17 :	39 ^{ème}	Guinnard Sarah	Vully-Broye	382.4 pts
Junior U21	30 ^{ème}	Guerry Pierre	Vully-Broye	552.6 pts

JOURNEE DE LA JEUNESSE

Junior U13/A :	6 ^{ème}	Daulte Loris	Vully-Broye	158.667 pts
	7 ^{ème}	Bargiel Filip	Lully et environs	157.333 pts
		Trachsel Fabio	Vully-Broye	145.333 pts
		Décotterd Léane	Lully et environs	141.333 pts
		Kaltenried Charline	Vully-Broye	132.667 pts
Junior U15/B	4 ^{ème}	Décotterd Quentin	Lully et environs	144.667 pts
	8 ^{ème}	Montavon Kylian	Lully et environs	109.333 pts
Junior U15/C	12 ^{ème}	Godel Noé	Vully-Broye	151.50 pts
	14 ^{ème}	Guerry Célien	Vully-Broye	142.75 pts
Junior U17/D	24 ^{ème}	Grandgirard Maxime	Lully et environs	323.6 pts

FINALE SUISSE DES VÉTÉRANS

> 70 ans :	4 ^{ème}	Guerry Constant	Lully et environs	388 pts	405.6 pts finale
		Dufaux Pierre-Alain	Vully-Broye	400 pts	(renonce à la finale)
		Tétard Léonce	Vully-Broye	395 pts	(renonce à la finale)
		Brasey Pierre	Lully et environs	389 pts	(renonce à la finale)
		Pouly Gérard	Vully-Broye	376 pts	
		Christe Jean-Pierre	Vully-Broye	370 pts	
< 70 ans :	26 ^{ème}	Rumo Hubert	Lully et environs	391 pts	

FINALE CANTONALE DE GROUPES

3 groupes se retrouvent en finale élite :

Vully-Broye I	2 ^{ème} rang	Epper Jonas	392 pts	
		Chardonnens Renaud	385 pts	
		Verdon Aurore	386 pts	
		Limat Bertrand	391 pts	1'554 pts
Finale :	3 ^{ème} rang	Epper Jonas	180.2 pts	Médaille de bronze !
		Chardonnens Renaud	173.6 pts	
		Verdon Aurore	182.6 pts	
		Limat Bertrand	180.9 pts	717.3 pts
Vully-Broye II	12 ^{ème} rang	Collaud Frédéric	371 pts	
		Roche Pierre-André	362 pts	
		Werner Nathanaël	382 pts	
		Pillonel Vincent	380 pts	1'495 pts

Vully-Broye III

21^{ème} rang

Chardonnens Nicolas
Baehler Marc
Roth Thierry
Fluri Michèle

372 pts
365 pts
349 pts
351 pts

1'437 pts



Tavel II / Tavel I / **Vully-Broye**

1 groupe atteint la finale juniors :

Vully-Broye

4^{ème} rang

Hügli Robin
Guerry Pierre
Guinnard Sarah

381 pts
358 pts
351 pts

1'090 pts

FINALE CANTONALE INDIVIDUELLE

Elite homme :	5 ^{ème}	Epper Jonas	Vully-Broye	616.3 pts	159.9	6 ^{ème} finale
	8 ^{ème}	Chardonnens Renaud	Vully-Broye	603.5 pts	135.9	7 ^{ème} finale
	11 ^{ème}	Limat Bertrand	Vully-Broye	601.0 pts		
	14 ^{ème}	Werner Nathanaël	Vully-Broye	597.6 pts		
	19 ^{ème}	Pillonel Vincent	Vully-Broye	594.2 pts		
	30 ^{ème}	Chardonnens Nicolas	Vully-Broye	557.4 pts		
Elite Dame :	2 ^{ème}	Verdon Aurore	Vully-Broye	616.3 pts	243.0	2^{ème} finale
	14 ^{ème}	Monney Jenny	Dompierre-Russy	564.0 pts		Médaille d'argent !
Junior U21 :	3 ^{ème}	Hügli Robin	Vully-Broye	600.4 pts	240.7	2^{ème} finale
	20 ^{ème}	Pillonel Benjamin	Estavayer-Lully	567.1 pts		Médaille d'argent !
Junior U15 :	4 ^{ème}	Guinnard Sarah	Vully-Broye	190.2 pts		
Senior :	6 ^{ème}	Ruchti Michel	Dompierre-Russy	589.1 pts	148.0	6 ^{ème} finale
	16 ^{ème}	Collaud Frédéric	Vully-Broye	565.2 pts		



Elite Dame : **Aurore Verdon**, Irène Beyeler, Aurélie Grangier



Junior U21 : **Robin Hügli**, Kim Sturny, Yanik Baeriswil

Sur appui :	1 ^{er}	Dufaux Pierre-Alain	Vully-Broye	315.8 pts	Médaille d'or !
	7 ^{ème}	Tétard Léonce	Vully-Broye	302.5 pts	

CONCOURS FÉDÉRAL DE SECTIONS

Catégorie 2 :	2 ^{ème}	Dompierre	176.947pts	3 ^{ème}	Torny	172.059 pts
	4 ^{ème}	Vully-Broye	162.773 pts	5 ^{ème}	Lully	146.214 pts

Meilleurs résultats

Elite	4 ^{ème}	Epper Jonas	Vully-Broye	197 pts
	5 ^{ème}	Verdon Aurore	Vully-Broye	196 pts
	11 ^{ème}	Chardonnens Renaud	Vully-Broye	194 pts
	22 ^{ème}	Werner Nathanaël	Vully-Broye	192 pts
	34 ^{ème}	Limat Bertrand	Vully-Broye	190 pts
	38 ^{ème}	Pillonel Vincent	Vully-Broye	189 pts
	54 ^{ème}	Collaud Frédéric	Vully-Broye	185 pts
	59 ^{ème}	Ruchti Michel	Dompierre	184 pts
	62 ^{ème}	Roche Pierre-André	Vully-Broye	184 pts
	65 ^{ème}	Monney Yohann	Lully	184 pts
Junior :	3 ^{ème}	Hügli Robin	Vully-Broye	191 pts
	16 ^{ème}	Guinnard Sarah	Vully-Broye	186 pts
	42 ^{ème}	Pillonel Benjamin	Lully	172 pts
	54 ^{ème}	Décotterd Quentin	Lully	166 pts
	59 ^{ème}	Grandgirard Maxime	Lully	163 pts
	60 ^{ème}	Décotterd Léane	Lully	163 pts
	62 ^{ème}	Buob Martin	Lully	162 pts
	65 ^{ème}	Lambert Axel	Dompierre	156 pts
	68 ^{ème}	Montavon Kylian	Lully	155 pts
70 ^{ème}	Guerry Célien	Vully-Broye	150 pts	
Vétérans :	3 ^{ème}	Baehler Marc	Vully-Broye	182 pts
	13 ^{ème}	Sautaux Jacques	Torny	160 pts
	15 ^{ème}	Pillonel André	Vully-Broye	157 pts
	16 ^{ème}	Verdon Michel	Vully-Broye	155 pts
	17 ^{ème}	Plancherel Joëlle	Torny	154 pts
Appui :	1 ^{er}	Dufaux Pierre-Alain	Vully-Broye	200 pts
	5 ^{ème}	Tétard Léonce	Vully-Broye	195 pts
	9 ^{ème}	Pouly Gérard	Vully-Broye	195 pts
	11 ^{ème}	Brasey Pierre	Lully	191 pts
	15 ^{ème}	Bugnon Michel	Torny	190 pts

Félicitations aux tireuses et tireurs pour leurs excellentes performances !

CHAMPIONNAT SUISSE DE SECTION

1ER TOUR

Sport – Ligue nationale A

Société	Résultat	Remarque
Aucun représentant pour cette catégorie		

Sport – Ligue nationale B

	Société	Résultat	Remarque
45	Cugy/Vesin	88.795	Non qualifié
46	Aumont et environs	88.692	Non qualifié
60	Châbles/Cheyres	57.147	Non qualifié

Ordonnance – Ligue nationale A

Société	Résultat	Remarque
Aucun qualifié		

Ordonnance – Ligue nationale B

Société	Résultat	Remarque
Aucun qualifié		

2ÈME TOUR

Ordonnance – Ligue nationale B

Société	Résultat	Remarque
Aucun qualifié		

FINALE SUISSE

Ordonnance – Ligue nationale B

Société	Résultat
-	Aucun qualifié

Félicitations à toutes les sociétés participantes qui portent haut les couleurs de la Fédération de tir du district de la Broye.

CHAMPIONNAT SUISSE DE GROUPE

FINALE DE DISTRICT

Résultats: **Qualifications pour la finale cantonale – Catégorie A**

Société	Résultat	Remarque
Aucun représentant pour cette catégorie		

Résultats: **Qualifications pour la finale cantonale – Catégorie D**

Société	Résultat	Remarque
1 Aumont 1	661	Qualifié
2 Murist Seiry-Bollion2	646	Non qualifié

Résultats: **Qualifications pour la finale cantonale – Catégorie E**

Société	Résultat	Remarque
1 Murist La Molière 1	671	Qualifié
2 Aumont 2	648	Non qualifié
3 Aumont 1	600	Non qualifié

QUALIFIÉE FINALE CANTONALE

Résultats: **Finale cantonale – Catégorie A**

Société	Résultat	Remarque
Aucun représentant pour cette catégorie		

Résultats: **Finale cantonale – Catégorie D**

Société	Résultat	Remarque
15 Aumont 1	661	Qualifié
24 Murist la Molière 2	646	Non qualifié

Résultats: **Finale cantonale – Catégorie E**

Société	Résultat	Remarque
8 Murist La Molière 1	671	Qualifié 1 er tour suisse
20 Aumont 2	648	Non-Qualifié
27 Aumont 1	600	Non-Qualifié

1ER TOUR SUISSE

Résultats: **1er tour suisse – Catégorie A**

Société	Résultat	Remarque
3 Aucun représentant pour cette catégorie		

Résultats: **1er tour suisse – Catégorie D**

Société	Résultat	Remarque
3 Aumont 1	643	Non-Qualifié
Murist 2	640	Non-Qualifié

Résultats: **1er tour suisse – Catégorie E**

Société	Résultat	Remarque
2 Murist 1	690	Qualifié 2eme tour suisse
3 Aumont 1	659	Non-Qualifié

2ÈME TOUR SUISSE

	Société	Résultat	Remarque
2	Murist 1	662	Non-Qualifié

Malheureusement aucun groupe du district ne s'est qualifié pour les tours suivant.

Merci à tous les participants de s'être donné la peine de représenter leur société et la Fédération à joutes sportives

TIR FÉDÉRAL EN CAMPAGNE

300M

Résultats: Roi du Tir

	Tireur	Année	Société	Résultat
1	Pillet Pierre-André	1944	Estavayer-le-Lac – Lully	68 / 24
2	Lauber Dimitri	2000	Payerne	68 / 23
3	Châblaix Sandrine	1979	Payerne	68 / 23
3	Châblaix Sandrine (meilleure dame)	1979	Payerne	68 / 23
1	Pillet Pierre-André (meilleur vétéran)	1944	Estavayer-le-Lac – Lully	68 / 24

Résultats: Juniors

	Tireur	Année	Société	Résultat
1	Lauber Dimitri	2000	Payerne	68 / 23
2	Renout Malika	2001	Aumont et environs	65 / 22
3	Krahenbühl Nathan	2003	Font - Châtillon	64 / 22
6	Delessert Aurore (meilleur fille)	2004	Vallon	62 / 21
9	Zacommer Florian (meilleur garçon)	2004	Murist	60 / 21

25M

Résultats: Roi du Tir

	Tireur	Année	Société	Résultat
1	Bise Christian	1965	Villeneuve	179 / 49
2	Scheurer Laurent Alexandre	1969	Villeneuve	175 / 49
3	Bise Bertrand	1973	Villeneuve	175 / 48
5	Givel Laurine (meilleure dame)	1993	Payerne	174 / 49
7	Zwahlen Eric (meilleur vétéran)	1950	Payerne	174 / 48

Résultats: Juniors

	Tireur	Année	Société	Résultat
1	Frey Samuel	2002	Estavayer-le-Lac	171 / 46
2	Lauber Benoît	2002	Payerne	168 / 47
3	Lauber Dimitri	2000	Payerne	166 / 47

SUPER-ROI

Résultats: Super-Roi du Tir

	Tireur	Année	Société	Résultat
1	Bise Bertrand	1973	Fétigny / Villeneuve	242

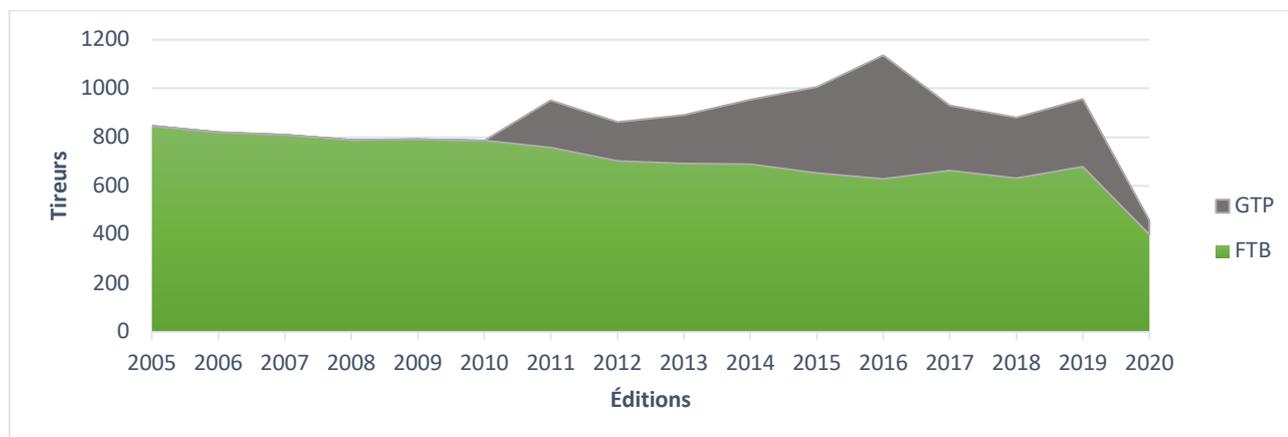
SUPER-PRINCE

Résultats: Super-Prince du Tir

	Tireur	Année	Société	Résultat
1	Lauber Dimitri	2000	Payerne / Payerne	234

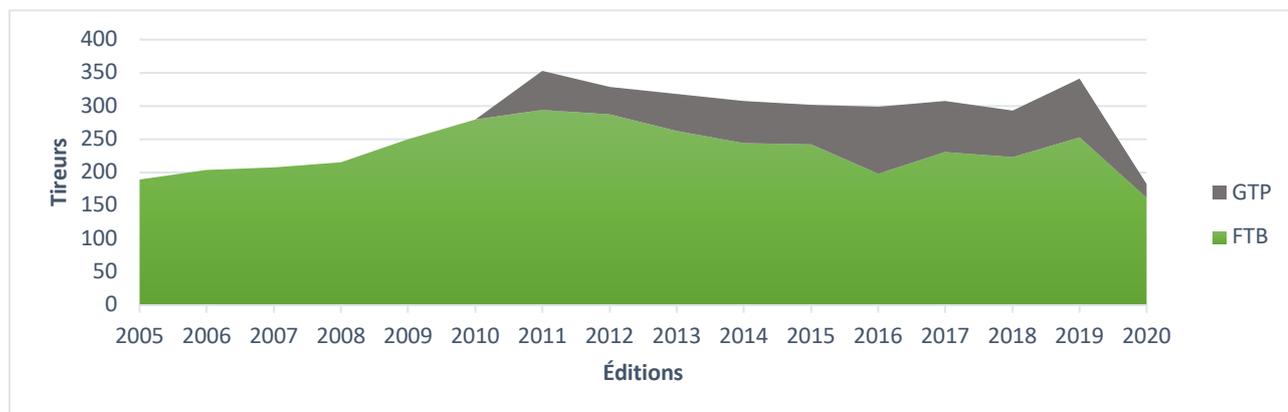
STATISTIQUES 300M

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Écart
FTB	786	757	701	692	690	652	629	662	630	678	400	-278
GTP	-	194	160	200	263	355	507	267	251	278	57	-221
Canton	5770	5523	5429	5241	5222	4879	-	-	5207	5335	2775	-2560



STATISTIQUES 25M

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Écart
FTB	280	294	287	262	244	242	198	231	223	253	162	-91
GTP	-	59	42	56	64	60	101	77	70	88	21	-67
Canton	-	1704	1827	1787	1793	1735	-	-	1758	1901	663	-1238



PARTICIPATION

Société	2020	dont tireurs à domicile	% de tireurs à domicile	Moyenne 3 dern. ann.	2019	2018	2017	Ecart 2020 avec moy.	% 2020 sur moy.
Aumont et environs	43	8	19%	95	76	77	132	-52	45%
Bussy-Morens-Sévaz	17	17	100%	42	64	28	34	-25	40%
Châbles-Cheyres	22	21	95%	36	25	52	32	-14	61%
Chevroux	0			12	14	13	8	-12	0%
Combremont-le-Grand	0			17	19	18	14	-17	0%
Corcelles-Payerne	2			55	49	51	64	-53	4%
Cugy-Vesin	46	4	9%	64	70	61	61	-18	72%
Delley-Portalban	5	0	0%	18	16	17	21	-13	28%
Domdidier	8	3	38%	20	20	23	18	-12	39%
Dompierre-Russy	24	24	100%	30	32	27	30	-6	81%
Estavayer-le-Lac/Lully	10	2	20%	24	23	27	23	-14	41%
Fétigny	20	10	50%	38	38	40	37	-18	52%
Font-Chatillon	17	1	6%	26	23	34	20	-9	66%
Forel-Autavaux-Mont.	6	5	83%	41	46	40	36	-35	15%
Grandcour	0			10	16	14	0	-10	0%
Granges-Marnand	12			39	37	34	45	-27	31%
Léchelles	17	10	59%	24	28	22	22	-7	71%
Missy	0			4	5	1	5	-4	0%
Murist	33	11	33%	48	51	45	49	-15	68%
Payerne	42			89	86	90	91	-47	47%
Rueyres-les-Prés	19	7	37%	24	29	22	20	-5	80%
St.-Aubin	11	3	27%	43	46	39	44	-32	26%
Trey - Marnand	1			8	7	7	11	-7	12%
Vallon	30	1	3%	42	41	40	44	-12	72%
Vers-chez-Perrin	0			32	45	23	29	-32	0%
Villeneuve-Surpierre	15	10	67%	34	28	36	39	-19	44%
Domdidier	18	6	33%	56	51	59	59	-38	32%
Estavayer-le-Lac	64	42	66%	84	84	90	79	-20	76%
Montagny et env.	29	21	72%	39	35	33	50	-10	74%
Payerne	21			78	88	70	77	-57	27%
Villeneuve	30	2	7%	45	50	41	43	-15	67%
Total fusil	400			915	934	881	929		
Total pistolet	162			303	308	293	308		

TOURNUS

2021	Villeneuve-Surpierre	2030	Saint-Aubin
2022	Murist	2031	GTP
2023	Fétigny	2032	Domdidier
2024	Rueyres-les-Prés et Forel	2033	Léchelles
2025	Murist La Molière	2034	Delley-Portalban
2026	Font-Châtillon	2035	Aumont et environs
2027	Dompierre-Russy	2036	Châbles-Cheyres
2028	Vallon	2037	Bussy-Morens-Sévaz
2029	Estavayer-Lully	2038	Cugy-Vesin



Les sociétés qui ne peuvent pas organiser l'année prévue dans le tournus doivent aviser par écrit le comité de la FTB **au moins 4 ans avant la date prévue**. Elle perdra automatiquement son droit au tournus et **se retrouvera reléguée en queue de liste**.

* Les dates indiquées sont les dates officielles fixées par les autorités compétentes, pour autant qu'elles soient déjà connues. Veuillez vous référer aux programmes de fête et autres agendas en temps voulu pour plus de détails concernant les horaires et tirs avancés.

BILAN

Fédération de Tir de la Broye

Bilan

		2019	2020
	Actif		
1	Actif	79 046.20	78 231.35
10	Actifs circulants	70 869.00	65 253.25
100	Liquidités	70 869.00	65 253.25
1000	Caisse	1 512.80	648.35
1020	BCF 30 01 205.175-09 Compte Club	66 856.20	62 104.90
1029	Fortune jeunes tireurs	2 500.00	2 500.00
1030	Cartes couronnes		-
110	Créances et transitoires	-	-
1150	Actifs transitoires		
15	Actifs immobilisés	8 177.20	12 978.10
150	Mobilier	8 177.20	12 978.10
1500	Uniformes	1.00	1.00
1510	Drapeau	1.00	1.00
1520	Matériel	1.00	1.00
1530	Stock munitions	8 173.20	12 974.10
1590	Stand de tir pistolet mobile	1.00	1.00
	Passif		
2	Passif	77 189.20	79 285.30
22	Réserve	59 435.90	59 675.30
2200	Réserve jeunes tireurs	1 935.90	1 935.90
2201	Réserve achat cibles	57 500.00	57 739.40
28	Fonds propres	17 753.30	19 610.00
2800		17 753.30	19 610.00
	Différence 2020 (perte)	1 857.00	1 054.25
	Capital		
	Capital au 01.01.2020		19 610.30
	Perte		1 054.25
	Capital au 31.12.2020		18 556.05

RECAPITULATION 2020

N°	SECTEUR	BUDGET 2021			BUDGET 2020			COMPTES 2020		
		Recettes	Charges	Bénéfice/Perte	Recettes	Charges	Bénéfice/Perte	Recettes	Charges	Bénéfice/Perte
1	ADMINISTRATION	8 220.00	7 840.00	380.00	8 200.00	8 350.00	-150.00	9 919.30	11 403.65	-1 484.35
2	TIR EN CAMPAGNE	15 800.00	13 650.00	2 150.00	21 200.00	17 700.00	3 500.00	3 285.55	1 055.45	2 230.10
3	JEUNES TIREURS	1 500.00	2 500.00	-1 000.00	1 600.00	2 800.00	-1 200.00	0.00	0.00	0.00
4	PISTOLET ET PAC	150.00	350.00	-200.00	150.00	350.00	-200.00	0.00	0.00	0.00
5	COUPE DE LA BROYE 300m	1 740.00	1 450.00	290.00	1 740.00	1 300.00	440.00	0.00	500.00	-500.00
6	CHAMPIONNAT DE GROUPE 300m	200.00	300.00	-100.00	350.00	400.00	-50.00	0.00	0.00	0.00
7	CHAMPIONNAT PISTOLET AIR COMPRIME PAC	0.00	500.00	-500.00	0.00	1 900.00	-1 900.00	0.00	350.00	-350.00
8	PARTICIPATION AUX FINALES (prix)	0.00	700.00	-700.00	0.00	700.00	-700.00	0.00	950.00	-950.00
	TOTAUX	27 610.00	27 290.00	320.00	33 240.00	33 500.00	-260.00	13 204.85	14 259.10	-1 054.25
	BENEFICE/PERTE			320.00			-260.00			-1 054.25

RAPPORT VERIFICATEURS

Fédération de tir de la Brove

Rapport de la commission de vérification des comptes de l'exercice 2020

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

La commission de vérification des comptes de l'exercice 2020 s'est réunie le jeudi 7 janvier 2020 à St-Aubin.

Cette vérification a été effectuée par Mme Sylvia Bersier et M. Joël Baeriswyl.

Le comité de la fédération était représenté par son caissier, M. Martial Berset.

Les mouvements enregistrés dans l'exercice qui a débuté le 1^{er} janvier 2020 et a été arrêté au 31 décembre 2020 ont pu être vérifiés.

La lecture des comptes et le contrôle des pièces comptables correspondantes nous ont permis de relever l'exactitude de toutes les opérations inscrites tant au bilan que dans les comptes de fonctionnement.

Le capital au 1^{er} janvier 2020 s'élevait à Fr. 19'610.30 et celui au 31 décembre 2020 à Fr. 18'556.05 d'où une perte de l'exercice de Fr. 1'054.25.

Nous tenons à remercier le caissier, M. Martial Berset, pour le travail entrepris durant l'année écoulée.

Par conséquent, nous proposons à l'assemblée de ce soir

- d'accepter les comptes 2020 de la Fédération tels qu'ils ont été présentés
- d'en donner décharge au comité, au caissier ainsi qu'aux vérificateurs

Pour la commission de vérification

Sylvia Bersier, Cugy-Vesin



Joël Baeriswyl, Villeneuve



RAPPORT DE L'AMICALE DES TIREURS VÉTÉRANS

L'effectif de l'Amicale de la Broye Vaud-Fribourg compte actuellement 170 membres.

ASSEMBLÉE ANNUELLE

Notre assemblée annuelle a eu lieu le mercredi 4 mars 2020 au Restaurant du Lion d'Or à Montet en présence de 67 membres.

A relever que dix de nos membres entrent dans leur huitantième année, il s'agit de MM. Anton Bieri de Payerne, Jean-Rodolphe Blank de Charmey, Etienne Dévaud de Neyruz, Kurt Ernst de Payerne, Michel Grin d'Hermenches, Constant Guerry d'Estavayer, Kurt Huber d'Estavayer, Roland Masson d'Estavayer, Guolf Pedrun d'Yvonand, Pierre Rey de Ménières et Adolf Tanner de Cheyres.

DÉMISSION ADMISSION AU COMITÉ

Suite à la démission de Monsieur Jean-Rodolphe Blank lors de l'assemblée 2019. C'est avec plaisir que nous accueillons Monsieur Jean-Jacques Marty au sein de notre comité.

COMPOSITION DU COMITÉ

Président : Raymond Fuchs, vice-président : Roland Masson, secrétaire : Sophie Delpédro Banderet, caissière : Geneviève Rossier, Membres : Philippe Gilliéron, Ronald Utz, Jean-Pierre Christe, Gabriel Monney et Jean-Jacques Marty.

ANNEE 2020

L'assemblée a pris la décision d'annuler la cible réservée aux Avanturies le mercredi. La majorité des sociétés ayant leur entraînement ce même soir.

L'année a été marquée par le COVID-19, le tir annuel ainsi que la sortie ont été malheureusement annulés.

*Pour le comité la secrétaire
Sophie Delpédro Banderet*

DISTINCTIONS ET RÉCOMPENSES

1ÈRE MAÎTRISE CAMPAGNE 300M

Nom	Prénom	Année	Domicile	Société
Broye	Rosalie	1994	Nuvilly	Aumont et environs
Collomb	Yannick	1984	Estavayer-le-Lac	Estavayer-le-Lac/Lully
Denis	Pascal	1985	Estavayer-le-Lac	Estavayer-le-Lac/Lully
Dreier	Joël	2003	Font	Font-Châtillon
Monney	Yohann	1996	Châbles	Murist

2ÈME MAÎTRISE CAMPAGNE 300M

Nom	Prénom	Année	Domicile	Société
Brodard	Pascal	1963	Estavayer-le-Lac	Estavayer-le-Lac/Lully
Broye	Jean-Pierre	1962	Nuvilly	Aumont et environs
Gauch	Joseph	1986	Vesin	Aumont et environs
Waeber	Géraldine	1981	Nuvilly	Aumont et environs

3ÈME MAÎTRISE CAMPAGNE 300M

Nom	Prénom	Année	Domicile	Société
Broye	Jean-Pierre	1962	Nuvilly	Aumont et environs
Jauquier	Daniel	1967	Rueyres-les-Prés	Rueyres-les-Prés

4ÈME MAÎTRISE CAMPAGNE 300M

Nom	Prénom	Année	Domicile	Société
Dreier	Ueli	1961	Font	Font-Châtillon
Müller	Roland	1953	Prangins	Estavayer-le-Lac/Lully

6ÈME MAÎTRISE CAMPAGNE 300M

Nom	Prénom	Année	Domicile	Société
Brasey	Pierre	1944	Lully	Estavayer-le-Lac/Lully
Guerry	Constant	1940	Estavayer-le-Lac	Estavayer-le-Lac/Lully

MAÎTRISE CANTONALE 300M

Nom	Prénom	Année	Domicile	Société
Broye	Jean-Pierre	1962	Nuvilly	Aumont et environs
Broye	Rosalie	1994	Nuvilly	Aumont et environs
Collomb	Yannick	1984	Estavayer-le-Lac	Estavayer-le-Lac/Lully
Denis	Pascal	1985	Estavayer-le-Lac	Estavayer-le-Lac/Lully

1ÈRE MAÎTRISE CAMPAGNE 25-50M

Nom	Prénom	Année	Domicile	Société
Gander	Christophe	1973	Rovray	Estavayer et environs

A partir de la 4^{ème} maîtrise, les maîtrises sont distribuées lors de l'assemblée cantonale. Nos vives félicitations à tous ces tireurs !

COMITÉ FTB

Jean-Marc Berger	président Direction générale Communication Relations publiques Répondant SCTF	Lentigny 079 399 73 12
Christian Ballaman	vice-président Remplaçant du président Coupe de District Rangeurs TC Remplaçant Tir 300m secrétaire Rapport d'activité Personnel du bureau TC Adjoint coupe de district Co-responsable du bureau TC Distinctions-Maîtrises Licences FST – gestion des membres FST	Vallon 079 436 58 85
Martial Berset	trésorier	Saint-Aubin 026 677 34 19 079 261 99 79
Hubert Rumo	responsable des Compétitions Fusil Championnat suisse de groupe Tir AC Fusil Tir sportif 50m Stand 300m TFC	Murist 079 613 12 47
Laurent Scheurer	responsable des Compétitions Pistolet Responsable tirs militaires pistolet 25/50m Remplaçant pour les tirs sportifs pistolet	Villeneuve 079 444 95 47
Pierre-Alexandre Schwab	co-responsable des Compétitions Pistolet Responsable tirs militaires pistolet 25/50m Remplaçant pour les tirs sportifs pistolet	Saint-Aubin 079 257 08 97
Yohann Monney	responsable de la Relève TFC : conduite équipes – sécurité Responsable juridique Championnat Juniors Broye	Châbles 079 289 74 39
Alain Bastian	responsable Infrastructures Constructions stands de tir TFC Sécurité des stands TFC Adjoint au responsable de la Relève	Cottens 079 219 00 88

Jocelyn Duc	responsable Informatique Tenue à jour du site internet Programmes informatiques internes Mise en place bureau TFC et co-responsable	Forel 079 786 84 88
Joël Baeriswyl	adjoint TFC Constructions et matériel TFC Comptabilité de la munition	Villeneuve 078 637 41 52

Les attributions de dicastères ainsi que les informations de contact sont détaillées sur tir-broye.ch

REPRÉSENTANTS

Meier Paul	AFTV, président	
Progin Gabriel	AFTV, caissier	Misery

PORTE-DRAPEAU

Christian Emery	2010	Vuissens
------------------------	------	----------

COMMISSION DE TIR

Yannick Verdon, Maj	président	Saint-Aubin
David Girod, Cap		Yverdon
William Schmidhäusler, Maj		Aumont
Laurent Baudois, Maj		Estavayer
Henninger Cédric, Lt		Lully

OFFICIER FÉDÉRAL DE TIR

Antoine Progin		Tafers
-----------------------	--	--------

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

Jean-Marc Berchier	2004	Aumont
---------------------------	------	--------

MEMBRES D'HONNEUR

Nadia Savary	2010, marraine	Vesin
Pierre-André Liniger	2010, parrain	Rueyres-les-Près
Eliane Pillonel	1973, marraine	Estavayer-le-Lac
Francis Schneeberger	1990	Châbles
Georges Perroud	1990	Estavayer-le-Lac
Thérèse Meyer	1994	Estavayer-le-Lac
Roger Droz	1994	Estavayer-le-Lac
Pierre-André Pilet	1994	Estavayer-le-Lac
André Butty	1994	Estavayer-le-Lac
Claude Pauchard	1998	Estavayer-le-Lac
Constant Guerry	2001	Estavayer-le-Lac
François Martin	2001	Lully
Jacques Chassot	2007	Bussy

Sophie Delpedro	2008
Jean-Claude Schafer	2008
André Pillonel	2009
Hans Tschirren	2010
Samuel Jacquat	2013
Pierre-André Roche	2013
Léonce Tétard	2016
Daniel Grandjean	2016
Roland Garo	2017
Heinz Thalmann	2019
Nicolas Chardonens	2020
Sylvia Bersier	2020

Nuvilly
Fétigny
Saint-Aubin
Courgevoux
Montet
Bollion
Portalban
Nuvilly
Estavayer-le-Lac
Morat
Gletterens
Vesin

MEMBRES HONORAIRES

Eliane Berseth	2013
Jean-Pierre Broye	2013
Yvan Baechler	2018

Montet
Nuvilly
Font

AGENDA 2021

ASSEMBLÉES

AVRIL	24	Assemblée des délégués FST	Payerne
-------	----	----------------------------	---------

TIR EN CAMPAGNE

MAI	28-29-30	Tir en campagne	Villeneuve
-----	----------	-----------------	------------

Horaires de tir détaillés sur tir-broye.ch

JEUNES TIREURS

AOÛT	21	Finale cantonale de groupes	Romont
------	----	-----------------------------	--------

SEPTEMBRE	11	Finale cantonale individuel	Romont
	18	Finale suisse Championnat de groupes	Emmen

OCTOBRE	09	Championnat romand juniors	Valais/Châble-Croix
	30	Finale JU+VE	Thoune

CSG 25M/50M

JUIN	05	Finale cantonale 25M	Estavayer-le-Lac
------	----	----------------------	------------------

SEPTEMBRE	04	Finale suisse 25M	Thoune
-----------	----	-------------------	--------

AOÛT	28	Finale cantonale 50M	Villeneuve
------	----	----------------------	------------

OCTOBRE	02	Finale suisse 50M	Buchs
---------	----	-------------------	-------

CSG 300M

MAI	01	Délai pour le 1 ^{er} tour	
		<i>Retour des feuilles de stand de 17H00 à 18H00 au stand de Saint-Aubin.</i>	

	08	Finale de district	St-Aubin
--	----	--------------------	----------

	15	Finale cantonale	Romont
--	----	------------------	--------

SEPTEMBRE	04	Finale suisse	Zürich
-----------	----	---------------	--------

COUPE DE DISTRICT

MARS	15	Délai pour l'inscription des groupes	
MAI	03	Délai pour le retour des résultats du 1 ^{er} tour	
JUIN	21	Délai pour le retour des résultats du 2 ^{er} tour	
SEPTEMBRE	06	Délai pour le retour des résultats du 3 ^{er} tour	
SEPTEMBRE	18	Demi-finale et finale	Léchelles

*La personne de contact pour la remise de vos inscriptions et résultats est
Christian Ballaman, Route de la Vannaz 45, 1565 Vallon*



Cet agenda est bien entendu évolutif en fonction de la situation sanitaire COVID19